



Demande renseignements rapport j.a.f

Par **bruno**, le **21/09/2009** à **08:04**

Bonjour,

je suis passé devant le JAF le 28 mai 2009 , existe t-il un rapport de tout ce qui a été dit devant ce JAF . peut on en avoir un exemplaire ? un rapport d'un avocat qui a entendu ma fille agee de 11 ans a la demande de la partie adverse a été lu pendant l'audience or il se trouve que ni mon avocate ni moi meme avons été informé de ce rapport la loi prevois le contraire ,que puis-je faire ?

ma fille me dit que ce rapport n'a rien avoir avec ce qu'elle a dit .elle et restée tres peu de temps dans son bureau celui ci lui a demandé de sortir et s'est entretenue avec sa maman.cela c'est passé dans un tribunal.puis-je porter plainte pour faux ?

merci pour votre reponce , mon avocate et en congés prenatals je n'arrive pas a la joindre .